JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7295677401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7295677401

Cette annonce a été mise en ligne le **28 juin 2022** sur **Actu.fr - le Perche**
Pour le département : **72 - SARTHE**

AUGMENTATION DU CAPITAL

Financière Loume
Société par actions simplifiée au capital de 100 € porté à 225.100 €
Siège social : « Route du Canal » - 1 La Mariotière - 72430 Noyen sur Sarthe
914 181 680 RCS Le Mans
Il résulte d'une décision de l'associé unique en date du 27 juin 2022 que le capital social a été augmenté par apport de biens en nature d'une somme de 225.000 € pour le porter de 100 € à 225.100 € par la création de deux cent vingt-cinq mille (225.000) actions d'un euro (1 €) chacune, entièrement libérées. En conséquence, les articles 7, 8 et 20 des statuts ont été modifiés ainsi :
« ARTICLE 7 - FORMATION DU CAPITAL »
Il est ajouté un second aliéna :
« Lors de l'augmentation de capital du 27 juin 2022, il a été fait à la Société des apports en nature d'un montant de deux cent vingt-cinq mille euros (225.000 €) ».
« ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL »
Le capital social est fixé à la somme de deux cent vingt-cinq mille cent euros (225.100 €) divisé en deux cent vingt-cinq mille cent actions d'une valeur nominale d'un euro (1 €) chacune, entièrement souscrites et libérées, et attribuées à l'Associé Unique Monsieur Guillaume Naveau ».
« ARTICLE 20 - APPORTS »
Il est ajouté un troisième, quatrième et cinquième alinéas rédigés comme suit :
« Par décisions de l'associé unique en date du 27 juin 2022, Monsieur Guillaume Naveau a apporté à la Société 3 850 parts sociales de la société Sarl Naveau, société à responsabilité limitée au capital de 7.700 €, dont le siège est à Noyen sur Sarthe (73430), Zone Artisanale Les

Brimaudières, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Mans sous le numéro 480 595 206.
Cet apport a été soumis à un commissaire aux apports, la société d'expertise-comptable BR Audit, située à Orléans (45000), 55 boulevard de Châteaudun, prise en la personne de Monsieur Fabien Mèret, avec pour mission (i) d'apprécier et d'évaluer l'apport susvisé consenti par Monsieur Guillaume Naveau, (ii) d'apprécier la valeur des avantages particuliers éventuellement octroyés et (iii) d'établir un rapport contenant les mentions prévues par les dispositions réglementaires qui sera mis à la disposition des associés et déposé au Greffe du Tribunal de Commerce dans les délais fixés par l'article R.123-107 du Code de Commerce.
En rémunération de l'apport en nature ci-dessus désigné et évalué à la somme totale de deux cent vingt-cinq mille euros (225.000 €), il a été attribué à Monsieur Guillaume Naveau deux cent vingt-cinq mille (225.000) actions d'un montant d'un euro (1 €) chacune, dont la valeur correspond au montant de l'évaluation de son apport ».
Il en sera fait mention au RCS du Mans.
Pour avis,

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

